

A propos de gnia-gniou

Autor(en): **T.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 48

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les canards muets.

L'autre jour, quelqu'un qui avait assisté en curieux à une séance du Grand Conseil — c'était, je crois, lors de l'enterrement de la loi sur le repos dominical — descendait du Château en raillant les députés qui ne prennent jamais la parole. Il les traitait irrévérencieusement de « canards muets ». Ce n'est pas la première fois que nous entendons proférer cette épithète. Elle nous a toujours paru aussi absurde que discourtoise. Comment veut-on que deux cent vingt ou deux cent trente personnes parlent sur toutes les questions ! Il faudrait pour cela que les sessions déburent du premier janvier au trente-et-un décembre, et encore n'est-il pas certain que tout le monde puisse se faire entendre.

Vous qui vous moquez avec tant d'esprit des députés silencieux, nous aimerions bien vous voir à leur place. Si votre profession ou votre tempérament ne vous a pas habitués à discourir devant des assemblées nombreuses, gageons que vous seriez fort emprunté. Fusiez-vous même des mieux allangués, il n'est pas dit que vous ne sentiez vos paroles s'étrangler dans votre gorge. Pérorer dans une réunion politique ou au café est chose plus simple que de donner en quelque sorte son avis au pays comme représentant de la plus haute autorité. Au Grand Conseil, vous avez beau posséder votre sujet, vous ne pouvez l'exposer sans façon, comme vous le feriez entre intimes ; il faut que vous choisissiez vos termes, que vous vous pliez aux usages parlementaires, sous peine de faire rire à vos dépens et de fournir à ces diables de journalistes, toujours à l'affût d'abusives semblances, l'occasion de colorer leurs comptes-rendus.

Ne tournons pas en ridicule les conseillers qui se taisent. Ne pas jouer à l'orateur peut être de la timidité. Il y a des milieux qui vous glacent comme la présence de certaines gens. Que de députés, muets dans la grande salle aux lambris verts et blancs, expriment leur avis dans les séances de commissions avec la plus parfaite aisance ! Ils rappellent ces vigneronnets pillants d'esprit à la vigne ou à la cave et qui dans leur propre salon perdent soudain la parole.

Mais le silence est surtout une marque de sagesse. Il y a tant de personnes qui sont atteintes du mal oratoire, indépendamment de ces membres du barreau qui faisaient dire à un de leurs confrères, Jean Muret : « Les avocats sont la plaie des assemblées délibérantes ! »

Jean-Jacques Rousseau avait déjà été frappé de ce petit travers de chez nous :

Il y a trois ans, dit-il, qu'étant allé voir à Yverdon mon vieux ami M. Roguin, je reçus une députation pour me remercier de quelques livres que j'avais donnés à la bibliothèque de cette ville. Les Suisses sont grands haranguers ; ces messieurs me haranguèrent. Je me crus obligé de répondre ; mais je m'embarrassai tellement dans ma réponse, et ma tête se brouilla si bien, que je restai court et me fis moquer de moi.

Si les moulins à paroles se doutaient de l'ef-

fet qu'ils produisent sur leurs collègues, peut-être se corrigeraient-ils. Autant le Grand Conseil prête d'attention à ceux de ses membres qui parlent pour dire quelque chose, et qui savent être concis, autant il témoigne d'indifférence, pour ne pas dire plus, à ceux qui lui font perdre son temps. C'est à ces moments-là que s'éleve ce terrible brouhaha des conversations, des rires, des allées et venues, contre lequel lutte en vain la sonnette présidentielle et la voix de l'orateur malchanceux. Il ne cesse que lorsque ce dernier, devenu le « canard muet » malgré lui, a regagné son banc et s'est rassis.

Les « canards muets » jouent un rôle des plus utiles. Ils sont en général très assidus aux séances. Ne parlant pas, ils savent écouter. Ils ne perdent pas le fil de la discussion et peuvent dire aux distraits, lorsqu'un vote intervient, quel article de loi est en cause ou quel amendement. Ce sont eux, bien souvent, qui suggèrent telle idée heureuse aux *laeders* de leur groupe, idée que ceux-ci, malgré leurs talents d'orateur, n'auraient jamais eue et que l'assemblée fait sienne.

Encore une fois, ne médions pas des « canards muets », à quelque assemblée qu'ils appartiennent et surtout pas de ceux du Grand Conseil. On ne sait jamais ce qu'on peut devenir.

V. F.

A propos de gnia-gniou.

Très ingénieuse, mon cher *Conteur*, votre étymologie de cette locution bien vaudoise. Mais elle évoque un peu la fameuse dérivation de haricot : faba (fève), fabaricus, fabaricotus, haricotus, haricot ! D'autre part, il me souvient qu'au temps où je possédais un dictionnaire grec — comme volent les années et les dictionnaires ! — j'y ai vu le mot néanias (génitif néaniou), jeune homme, adolescent. N'est-ce pas parfait, comme assonance et comme sens ! Pardon, jeunes gens, je vous prie, ne m'assommez pas du coup ; attendez d'avoir la quarantaine et vous serez sans doute de mon avis ! D'autant plus que *gnia-gniou*, comme ses congénères *dadou*, *bobet*, *niobel*, indique plutôt la naïveté, l'inexpérience, que la simple ignorance.

Et ce mot me rappelle une historiette délicieusement naïve que ma grand'mère me contait, à moi son gros gnia-gniou, pour m'inculquer — hélas, combien inutilement — les principes d'une sévère économie. Deux voyageurs, me disait-elle, s'étaient égarés dans une immense forêt, dont ils ne pouvaient sortir. Et ils mouraient de faim. Et, le soir du troisième jour, ils tombent épuisés au pied d'un buisson. L'un d'eux y trouve une noisette. Et, en bon camarade, il veut la partager. L'autre refuse en disant : « C'est pas la peine ! » Et il mourut le soir même.

— Et l'autre, grand'mère ?

— Eh bien, il ne mourut que le lendemain matin !

Quant à mon étymologie, je n'y tiens pas autrement, car mon hellénisme a peu de raci-

nes et n'a gardé souvenir que des charmantes déesses de l'Olympe, si souriantes à l'imagination de celui qui fut un gros gnia-gniou et qui l'est encore un peu ! T. R.



Aux nouveaux abonnés.

Les abonnés nouveaux, à dater du 1^{er} janvier 1903, recevront gratuitement le journal jusqu'au 31 décembre prochain.

Les Anglais ont du bon. — Le peuple artiste.

Le théâtre est le divertissement par excellence de la saison ces frimas. Qui donc, aujourd'hui, n'y va pas ? D'autant que le théâtre devient de plus en plus la tribune où se posent de la façon la plus attrayante nombre de problèmes qui préoccupent à juste titre la société. Aussi, la disposition et l'agencement des salles de spectacles n'est-elle plus une question secondaire. L'Angleterre, au dire de M. Georges Bourdon, ancien directeur de l'Odéon, est, à cet égard, l'un des pays les plus privilégiés :

« Les théâtres d'Outre-Manche ont un air de prospérité qui frappe tous les voyageurs. C'est dans l'organisation même de la salle et du spectacle qu'il faut en chercher le principe.

» Le directeur anglais a pour but principal de faciliter au spectateur d'abord l'accès de la salle, ensuite la vue de la scène. Aller au théâtre à Londres, c'est en quelque sorte être convié à une soirée particulière dans une maison bien tenue.

» Vous arrivez. Vous avez pris vos places, le matin ou la veille, sans supplément de prix. L'attente au guichet, en plein vent ou dans les courants d'air, est supprimée pour le plus grand nombre des arrivants.

» Les couloirs ne présentent pas nécessairement ce froid aspect vernissé qui rappelle les casernes ou les établissements de bains. Enfin les portes d'accès à la salle ne battent pas, avec des claquements éplorés, sur chaque nouvel arrivant, au détriment des autres.

» Pendant les entr'actes, bien moins longs que les nôtres, d'accortes ouvreuses, pareilles à des femmes de chambre avec leurs tabliers à bavette et leurs bonnets de dentelles, circulent sans cesse entre les fauteuils, portant sur des plateaux du thé, des glaces, des sirops.

» Aux amateurs de mouvement, le *bar* offre des consommations variées et le foyer n'est plus cette galerie morose où de rares canapés s'appuient tristement au bas de murs nus et dont le parquet ciré, la décoration terne font penser à une antichambre de ministère.

» Mais arrachez-vous aux joies des couloirs et asseyez-vous à votre place dans la salle. En quelques minutes vous saisissez les multiples avantages de l'organisation britannique.

» Ces avantages se résument en un seul, qui peut se formuler ainsi : à Londres toutes les